



## 2017-2018 - Coopéralivres

### Présentation du voyage-lecture à destination des parents d'élèves



Message 1 / Généralités

Madame, Monsieur,

La classe de votre enfant va participer, pendant l'année 2017-2018, à un voyage-lecture organisé par la médiathèque intercommunale du Val de Somme.

Le voyage-lecture, c'est une **aventure de lectures partagées entre adultes (bibliothécaires, enseignants, parents) et enfants**. Le bibliothécaire est passeur de livres ; l'enseignant et la famille sont accompagnateur de lectures ; l'enfant est lecteur. Ce trio d'intervenants est associé dans une démarche pédagogique et culturelle au long cours, dans une aventure qui marquera intimement enfants et adultes. Le travail s'effectue dans un **partenariat étroit avec convergence de compétences distinctes autour d'un objectif commun, celui de donner à lire aux enfants et à leur famille**.

Sur le thème du **vivre-ensemble**, l'édition 2017-2018 prendra le nom de « Coopéralivres » et sera organisée avec l'appui de l'association Livralire. La bibliographie de chaque pack (un par niveau) est disponible sur le site internet de la médiathèque à l'adresse suivante : <http://www.lecturepublique.valdesomme.com> Rubrique Voyage-lecture > 2017-2018 Coopéralivres.

Le voyage-lecture aura d'autant plus de saveur qu'il sera partagé par l'enfant avec sa famille. Voici pour vous toutes les façons de vous impliquer aux côtés de votre enfant « voyageur ».

#### **1/ Vous pouvez accompagner la classe de votre enfant jusqu'à la médiathèque :**

Vous assisterez avec lui soit à un « dégustalivre » les deux premières séances de l'année, soit à la « revisitation » la dernière séance de l'année (c'est-à-dire une interprétation libre par la classe de leur livre préféré).

#### **2/ Vous pouvez lire les livres du pack lecture à la maison avec votre enfant**

Les 12 livres du pack lecture vont être lus en classe par l'enseignant puis ils pourront circuler au domicile des enfants. La lecture autonome est bien évidemment possible ; la lecture partagée est fortement conseillée ! Selon le dispositif choisi par l'enseignant, vous pourrez même voter pour votre livre préféré !

#### **3/ Vous pouvez inscrire votre enfant à la médiathèque**

Pour rappel, l'inscription des enfants est gratuite à la médiathèque.

Un enfant voyageur aura en outre le privilège d'obtenir le statut de lecteur « VIP » dans la mesure où seuls les voyageurs pourront emprunter les livres du voyage-lecture. En effet, au cours de l'année du voyage-lecture, les enfants sont parfois tellement impatients de lire un des livres qu'ils ont du mal à attendre le feu vert de l'enseignant ! Accompagnez-les dans leur soif de lecture en les conduisant à la médiathèque !

Les livres seront empruntables à compter de décembre 2017.

#### **4/ Vous pouvez voir leur réalisation collective lors de l'exposition de fin d'année (été 2018)**

A la fin du voyage, en fin d'année scolaire, la médiathèque recueille l'ensemble des créations réalisées par les classes voyageuses et les expose dans ses locaux pour donner envie aux enfants qui n'auraient pas eu la chance de voyager de lire tel ou tel titre de la sélection mis en valeur par les classes. L'entrée est libre et gratuite.

Bien cordialement,

L'équipe de la médiathèque intercommunale